

Province de Québec  
MRC des Maskoutains  
Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton  
tenue le jeudi 18 juillet 2016 à 19H30 à l'hôtel de ville sis au 960 Chemin Milton  
Saint-Valérien-de-Milton sous la présidence de

Madame Raymonde Plamondon  
Maire  
Et à laquelle sont présents

Monsieur Luc Tétreault  
Monsieur Serge Ménard  
Madame Noëlle Jodoin  
Monsieur Rémi Tétreault  
Monsieur Jean-Guy Jacques  
Tous membres du Conseil formant quorum sous la présidence de madame le Maire.

Monsieur Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

- 1- Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Adoption de la politique de la famille et du plan d'actions.
- 4- Nettoyage du réseau d'égout sanitaire.
- 5- Rang de l'Égypte et empiérement de certaines entrées charretières.
- 6- Date du scrutin.
- 7- Demandes du mois de juillet (voirie).
- 8- Embauche de monsieur Maxence Laberge.
- 9- 6<sup>e</sup> rang.
- 10- Probation pour les nouveaux pompiers, premiers répondants (modification de la résolution 249-07-2016).
- 11- Salaire pour premiers répondants seulement.
- 12- Formation pour messieurs Sylvain Laplante et Philippe Deslandes.
- 13- Prêt de salle pour le Petit Pont.
- 14- Prêt de salle pour le comité de vigilance.
- 15- Demande pour finir les abris des joueurs du dek-hockey et d'ajout de pancartes identifiant visiteurs et local.
- 16- Lignage Petit 10<sup>e</sup> rang et rang de l'Égypte.
- 17- Période de questions.
- 18- Levée de l'assemblée.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, les élus constatent que l'avis de convocation a été signifié dans les délais prescrits par la Loi.

### **Adoption de l'ordre du jour**

#### **Résolution 269-07-2016**

Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

### **Adoption de la Politique de la famille et du plan d'actions**

CONSIDÉRANT la *Politique de la famille* de la MRC des Maskoutains adoptée le 13 juin 2007, dont la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton en faisait partie de façon intégrante;

CONSIDÉRANT que cette politique a été mise à jour au cours de l'année 2015 et 2016 et que la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton participe à ce projet conjointement avec la MRC des Maskoutains par la production de sa propre Politique de la famille et son plan d'action;

CONSIDÉRANT que la MRC ainsi que toutes les municipalités participantes à ce projet ont reçu respectivement un soutien financier et technique par le ministère de la Famille et des aînés pour permettre la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que la municipalité a tenu une consultation publique, en conformité avec l'entente, sous la forme d'une rencontre avec les responsables des organismes locaux, en date du 15 mars 2016;

CONSIDÉRANT que le plan d'action a été soumis et analysé par le comité du projet EIS, que la municipalité a considéré les suggestions soumises à l'égard de l'évaluation des impacts sur la santé et qu'elle a intégré des ajustements à la hauteur de ses possibilités;

#### **Résolution 270-07-2016**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Luc Téreault et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers :

D'ADOPTER la Politique de la famille de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton et son plan d'action;

D'AUTORISER la transmission de la Politique de la famille et son plan d'action au ministère de la Famille et des aînés, ainsi que la reddition de comptes liée à l'entente de subvention accordée pour ce projet.

#### **Nettoyage du réseau d'égout sanitaire**

Considérant la recommandation de la firme Aquatech afin de nettoyer le réseau d'égout domestique;

Considérant les recommandations du responsable des travaux publics;

#### **Résolution 271-07-2016**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Jacques, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers de mandater le responsable des travaux publics à louer le récurer nécessaire pour nettoyer le réseau d'égout sanitaire. Il est aussi demander un appel d'offres auprès de Deslandes & Fortin.

#### **Rang de l'Égypte et empiérement de certaines entrées charretières**

#### **Résolution 272-07-2016**

Il est proposé par monsieur Rémi Tétréault, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers de mandater le responsable des travaux publics afin d'ajouter de la pierre là où le besoin est nécessaire dans les entrées charretières du rang de l'Égypte et le Petit 10<sup>e</sup> rang.

#### **Date du scrutin**

Considérant que madame Martine Lavoie a déposé sa lettre de démission à titre de membre du conseil au siège # 4 le 04 juillet 2016;

Considérant que ce poste est vacant le jour où survient la fin prématurée du mandat de son titulaire;

Considérant l'article 339 de la Loi sur les élections et les référendums qui stipule que le président d'élection doit, dans les trente jours de l'avis de la vacance de la combler par une élection partielle et fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de l'avis de vacances;

Je, Robert Leclerc, président d'élection, informe les membres de ce conseil que je fixe le jour du scrutin le 23 octobre 2016.

### **Demandes du mois de juillet (voirie)**

Considérant que les élus prennent connaissance des demandes du département de voirie pour le mois de juillet;

### **Résolution 273-07-2016**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Jacques, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers d'autoriser le responsable des travaux publics de faire l'acquisition de :

- 2 pneus avants de marque Firestone pour le camion chez Garage A.Y. Daigle au montant de 374\$, taxes en sus;
- 2 pneus arrières de marque Michelin Bibload Radial pour la rétrocaveuse chez Pneu Courtemanche de Saint-Hyacinthe au montant de 2,759.25\$, taxes en sus;
- Une petite remorque 4X8 en acier galvanisé, essieu simple, ayant une capacité de 1,500 lbs avec roues 13 pouces chez Rona au montant de 1355.99\$, taxes en sus.

### **Embauche de monsieur Maxence Laberge**

Considérant la période de vacances;

Considérant qu'il y a beaucoup plus de travail en cette saison;

### **Résolution 274-07-2016**

Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers d'embaucher à titre d'employé saisonnier monsieur Maxime Laberge aux travaux publics, tonte des gazons et entretien des plates-bandes et ce au tarif du salaire minimum.

### **6<sup>e</sup> rang**

Considérant que la Municipalité a mandaté le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la réfection du 6<sup>e</sup> rang;

Considérant qu'il est important de poursuivre ce projet;

### **Résolution 275-07-2016**

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Jean-Guy Jacques et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers de mandater le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains afin de préparer le devis afin d'aller en soumission publique pour la réfection et la pose d'une couche de bitume dans 6<sup>e</sup> rang. Une attention particulière doit être apportée afin d'avoir une surface de bitume sans aspérité.

### **Probation pour les nouveaux pompiers, premiers répondants (modification de la résolution 249-07-2016)**

Considérant que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a adopté une résolution numéro 249-07-2016 lors de la séance du 04 juillet 2016;

Considérant que cette résolution concernait l'embauche de pompiers et premiers répondants;

Considérant que ladite résolution spécifiait la durée de probation;

Considérant qu'il faut clarifier le sujet de probation;

### **Résolution 276-07-2016**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Jacques, appuyé par monsieur Rémi Tétreault et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers de modifier la résolution 249-07-2016 en modifiant le dernier paragraphe :

*Qu'un protocole d'encodage spécifique pour les premiers répondants seulement soit établi pour les appels à ce service. Tous les nouveaux membres à titre de pompier et premier répondant sont sujets à une probation de trois mois à partir de la réception de la certification suite à leur formation.*

### **Salaire pour premiers répondants seulement**

Considérant que la municipalité a procédé à l'embauche de premiers répondants seulement;

Considérant qu'il faut établir un taux salarial de début;

### **Résolution 277-07-2016**

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers d'établir le taux salarial de début à 16.32\$ de l'heure.

### **Formation pour messieurs Sylvain Laplante et Philippe Deslandes**

### **Résolution 278-07-2016**

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par monsieur Jean-Guy Jacques et résolu à l'unanimité de la conseillères et des conseillers d'autoriser la formation " *Le courage managérial*" module 4 du Coaching organisationnel donnée par l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec au montant de 250\$, taxes en sus.

### **Prêt de salle pour le Petit Pont**

Les élus prennent connaissance de la demande de l'organisme le Petit Pont pour un prêt de salle.

### **Résolution 279-07-2016**

Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers de prêter gracieusement à l'organisme le petit Pont la petite salle du centre communautaire soit le 17 ou 18 août 2016 de 09H00 à 12H00.

### **Prêt de salle pour le comité de vigilance**

Les élus prennent connaissance de la demande de prêt de salle pour le comité de vigilance.

#### **Résolution 280-07-2016**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Jacques, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers de prêter gracieusement la salle communautaire au comité de vigilance pour une soirée d'informations qui se tiendra le 16 août 2016 à compter de 19H17 concernant le projet de loi 106 sur les hydrocarbures.

### **Demande pour finir les abris des joueurs du dek-hockey et d'ajout de pancartes identifiant visiteurs et local**

Considérant la demande soumise par les loisirs afin de terminer les abris pour les joueurs du dek-hockey et l'installation de pancartes identifiant les joueurs locaux et les visiteurs;

#### **Résolution 281-07-2016**

Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers de mandater Réno Plus Construction afin d'effectuer la finition sur les abris des joueurs du dek-hockey et de mandater le responsable des travaux publics afin d'installer à l'intérieur et à l'extérieur des abris des panneaux d'identifications pour les joueurs identifiant les visiteurs et le local.

### **Lignage du Petit 10<sup>e</sup> rang et rang de l'Égypte**

Considérant que le Petit 10<sup>e</sup> rang et le rang de l'Égypte ont reçu une pose de bitume;

Considérant qu'il est important d'appliquer la sécurité routière;

#### **Résolution 282-07-2016**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Jacques, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers d'autoriser le responsable des travaux publics à procéder au lignage du Petit 10<sup>e</sup> rang et du rang de l'Égypte.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portée à l'attention des membres du conseil ne sera inscrit au procès-verbal de cette session, à moins que la majorité des membres du conseil n'en décide autrement dans chaque cas, ou à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

### **Levée de l'assemblée**

#### **Résolution 283-07-2016**

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers de lever l'assemblée à 21H10.

---

Raymonde Plamondon  
Maire

---

Robert Leclerc  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*Je, Raymonde Plamondon, maire, ayant présidé cette séance, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*